

LANRODEC

MARS 2024 | N°166



La p'tite pause lecture...





MAIRIE

Le Bourg
22170 LANRODEC
02.96.32.61.61
contact@lanrodec.fr
www.lanrodec.fr

 www.facebook.com/communelanrodec

Ouverture de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
Fermée les mardis et jeudis après-midi

Permanence d'un élu le samedi matin de
10 h 30 à 12 h 00

Le 1^{er} samedi du mois : Jean-Yves Jourden
Le 2^{ème} samedi du mois : Solène Steunou-Roquinarc'h
Le 3^{ème} samedi du mois : Emmanuel Dartiailh
Le 4^{ème} samedi du mois : Aline Briand-Le François

Sommaire

Mot du Maire	3
Vie municipale	6
Vie communale	14
Vie scolaire	23
Vie associative	25
Vie culturelle	30
Intercommunalité	32
Infos pratiques	34

Publication de la commune de Lanrodec
Responsable de la publication : Jean Pierre LE GOUX
Comité de rédaction : Commission communication
Photos : Maire de Lanrodec, Nelly Ollivier-Henry, Pixabay, associations
Impression : Repro Copie
Distribution : La Poste
Tirage : 650 exemplaires - mars 2024

ÉCOLE

Maternelle 02.96.32.63.57
Primaire / bureau de la directrice ... 02.96.32.63.64
Garderie 02.96.32.63.64
Restaurant scolaire 02.96.32.65.85

E-mail : ecoledelanrodec@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE

Horaires (en période scolaire) :

- lundi et vendredi de 16 h 00 à 18 h 00
- mercredi de 15 h 00 à 18 h 00
- samedi de 10 h 00 à 12 h 00

Horaires (pendant les vacances scolaires) :

Le mercredi et le vendredi de 16 h 00 à 18 h 00

Téléphone : 02.96.32.65.07

E-mail : bibliotheque@lanrodec.fr
www.bibliotheque-lanrodec.fr

SERVICES COMMUNAUTAIRES

Leff Armor Communauté (siège)..... 02.96.70.17.04

Moulin de Blanchardeau CS60036

22290 Lanvollon

www.leffarmor.fr

Site de Châtelaudren-Plouagat 02.96.79.77.77

Petite enfance - La Cabane des P'tits Loups

02.96.79.72.75

4 bis Rue du collège

22170 Châtelaudren-Plouagat

Accueil de loisirs au Pass'Age..... 02.96.79.79.12

1 Rue du Collège

22170 Châtelaudren-Plouagat

Office du tourisme - Falaises d'Armor

2 Rue du Maillet

22170 Châtelaudren-Plouagat

www.falaisesdarmor.com

Téléphone : 02.96.79.77.71

DÉCHETTERIE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

Période basse saison du 1^{er} novembre au 31 mars :

9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 00

Période haute saison du 1^{er} avril au 31 octobre :

8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 18 h 00

Ouverte les lundis, mercredis (sauf le matin du 1^{er} mercredi du mois), vendredis, samedis

Fermée les mardis, jeudis et dimanches

Téléphone : 02.96.79.59.11



Transmission - Transition

Vous savez sans doute depuis la fin de l'année 2023, j'ai exprimé mon souhait de transmettre la responsabilité de 1^{er} magistrat.

Après 35 ans de mandat de maire, c'est une décision forcément très réfléchie et construite de plusieurs facteurs mais la vie doit rester la vie que l'on choisit et que l'on maîtrise.

Forcément un peu de lassitude, de saturation et surtout le souhait d'une transmission bien aboutie.

Ça devient plus difficile pour peu que des problèmes de santé, des vécus proches, des imprévus de la vie s'en mêlent, et fait que la somme de conjugaison des situations à gérer, à résoudre à tout moment est plus saturée.

J'ai pris cette décision en pleine cohérence avec ma philosophie de vie, de gestion de la responsabilité d' élu investi sur la commune, pour la commune et le territoire : Département et Communauté de Communes.

Responsabilité qu'on ne peut pas exercer à moitié. On doit être d'abord toujours bon, en forme, naturel, spontané, réactif, investi. Quand on est maire on n'a pas le droit d'être mauvais, absent. On est devant en permanence et c'est ainsi. Mais c'est aussi ma nature car je ne sais pas faire les choses à moitié.

J'entends toujours transmettre et traduire la mission avec passion, motivation en saisissant toutes les opportunités innovantes, en restant dans le conseil municipal.

Une page se tourne. Ça me semble une bonne situation, un bon moment avant la fin de ce mandat de réorganiser, redynamiser tous ceux qui se sont impliqués et c'est le cas de toute l'équipe pour transmettre et pérenniser l'action publique en bonne projection. Je les remercie profondément.

Cette décision, je l'ai prise après de nombreuses réflexions, et l'ai soumise dans la forme à notre exécutif et exposée au Conseil Municipal.

Elle est construite dans cet esprit de transition, de transmission intelligente progressive, cohérente des messages que j'ai porté, d'ouverture de partage des compétences et assurée en maintenant la dynamique et la sérénité de gestion et de cadre de vie.

J'ai proposé la transmission après la période du budget primitif fin avril car c'est une étape de débat fondamental dans l'année. Avec connaissance des bilans précédents et

la capacité de se projeter sur les prochains investissements.

J'ai eu la chance durant toutes ces années d'accueillir des jeunes couples que je connais, pour la plupart que j'ai marié et maintenant les enfants quelquefois, avec une satisfaction énorme ; le plaisir de faire partager notre cadre de vie.

Les principaux investissements nécessaires à moindre coût en gardant une assise financière sereine voire meilleure compte tenu de la croissance de la commune. Notre capacité à saisir les accompagnements financiers et la dynamique socio-économique nous a permis depuis 1989 de passer de 800 habitants à 1400 habitants.

J'ai eu de grosses satisfactions à construire notre commune avec les équipes successives issues de toutes sensibilités politiques, au-delà des clivages classiques sans ambiguïté.

Un grand remerciement aux compagnons du parcours en synergie et complémentarité entre connaissance historique de la commune et souhait des nouveaux arrivants.

Remerciements aussi aux personnels qui ont servi avec compétence, abnégation, engagement au service public et particulièrement les secrétaires qui ont travaillé chaque jour à mes côtés avec enthousiasme, anticipation et application quelles que soient les circonstances.

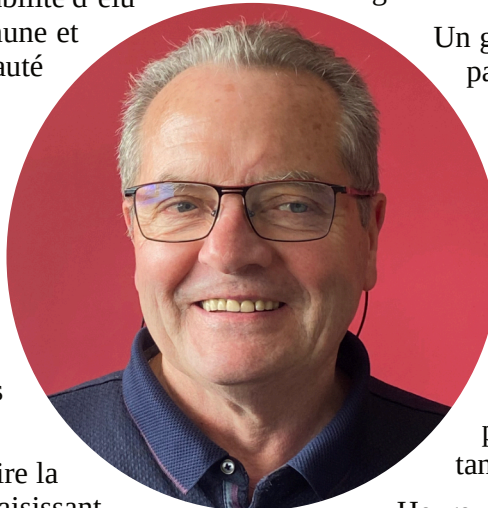
Heureux du parcours accompli, au plus près de la population dans l'anticipation des investissements dans la construction d'un territoire humain diversifié, d'un cadre de vie préservé.

Je le redis souvent, on ne connaît pas assez notre bonheur et on doit le construire en anticipation et partage.

Un très grand merci à mon épouse Marie-Louise qui a forcément été très sollicitée et dont la vie a été conditionnée fortement, au niveau familial, qui a quelque peu subi le rythme imposé et a été tolérante et compréhensive. J'associe bien sûr mes enfants Jean Marie et Mathieu.

A plus de 70 ans, après ces 35 années, j'espère que les 20 ans qu'il me reste peut-être à partager seront aussi heureux et formateurs que les 20 premières années de ma vie.

Jean Pierre Le Goux
Maire de Lanrodec





VOËUX - RÉALISATIONS ET PROJECTIONS

En ce début d'année, je viens d'abord vous souhaiter tous mes vœux de bonheur, santé, de sérénité, d'épanouissement et d'enthousiasme pour cette année 2024.

C'est aujourd'hui l'occasion de remercier et de souligner le rôle déterminant des personnels, des enseignants, des élus, des partenaires, des associations et des bénévoles qui apportent tout au long de l'année leur dynamisme, leur compétence, leur complémentarité nécessaires aux élus dans l'accueil, l'ambiance de la commune.

Je salue les entreprises, artisans, commerçants, les agriculteurs. Je les remercie pour leur partenariat et leur souhaine courage, détermination, réussite et si possible prospérité et développement.

Je salue particulièrement ceux et celles qui sont investis dans le dynamique du bourg, les commerçants : « Le Moulin », « Le Bistrot », les coiffeuses, les infirmières, l'orthophoniste, la psychomotricienne et les boulangers.

2022 et 2023 auront vu l'installation de 6 nouveaux agriculteurs, assez remarquable. J'en profite aussi pour remercier de la mobilisation forte et spontanée face à la tempête du 1^{er} novembre. Nous avons pu assurer la fluidité de la circulation en 24h grâce à eux, et autres entreprises.

Pouvoir nous projeter dans cette nouvelle année 2024 avec toute notre espérance, nos souhaits, nos capacités à nous adapter avec succès et décliner favorablement les perspectives qui s'offrent à nous.

Nous gardons une dynamique soutenue, une force de progression tranquille 8% en 5 ans. 2% par an depuis plus de 20 ans : 1400 habitants aujourd'hui

En 2023

- 18 naissances
- 15 permis de maisons neuves ou logements indépendants
- 8 mariages et 5 PACS
- 10 décès

L'École s'adapte en permanence aux effectifs autour de 120 élèves et au protocole sanitaire assez abouti malgré les difficultés ponctuelles, grâce à des conditions matérielles améliorées : de jeux complémentaires, différentes entrées et sorties, espaces dissociés. Je salue les enseignantes très fidèles.

La tarification sociale de la cantine, inférieure à 1 euro pour près de la totalité des parents apporte un soutien très conséquent aux familles.

Ces quatre 1^{ère} années de mandat sont bien accomplies.

Très fortes dans l'investissement malgré les aléas du Covid, de maladies, autres imprévus.

- Plusieurs investissements se sont totalement réalisés

- La sécurité autour de l'école, la boulangerie, les salles communales, la salle de Kerprin, les animations autour du terrain de sports, la rénovation thermique et énergétique de la salle de sports, les parkings. Reprise de la toiture des vestiaires. Grâce à de bons co-financement de l'État, DETR, du département contrat de territoire, de la Région

De belles opérations sont projetées pour 2024-2025

- La fibre arrive. Un gros chantier sur le 1^{er} semestre.
- Nous allons solliciter les propriétaires pour dégager durablement les bois encombrants

La phase finale de l'axe du bourg après les effacements et mise à niveaux des réseaux du cimetière à la lagune, avec la déclinaison sécuritaire et le revêtement final

- L'extension et éclairage du boulo-drome de Kerprin
- L'îlot de près de 3 000 m² bordant l'école au cœur du bourg en cours d'acquisition via l'Établissement Public Foncier de Bretagne : de belles perspectives de logement et structuration périscolaire ou de services.
- La rénovation énergétique des locaux scolaires est en phase de diagnostic et d'études pour des travaux à réaliser dans les 2 à 5 ans.

Je remercie et j'adresse tous mes vœux aux personnels.

Je les remercie pour le travail dense et varié, effectué au niveau du secrétariat, des écoles, de la cantine-garderie, des services techniques et de la bibliothèque.

Qu'ils trouvent dans le dialogue, l'ambiance, la communication avec les élus, les enseignants, les meilleures conditions de travail pour rendre les meilleurs services aux administrés, aux enfants.

Je remercie vivement les associations (une bonne quinzaine) qui œuvrent tout au long de l'année, véritables poumons de la commune, salue tous les bénévoles qui s'y investissent. Dans plusieurs domaines :

- Les sports : nos deux ambassadeurs, de foot (FCP-CL) et le Celtics Lanrodec Futsal puis le hand en compétition et formation à Plouagat, associations d'ailleurs dotées de nouvelles structures très appréciées,
- Les loisirs complémentaires ici avec la capacité pour tous d'évoluer à leur niveau, le Club Omnisport, développé par Stéphane et son équipe qui fait un travail exceptionnel d'initiation à de multiples activités pour les plus jeunes et moins jeunes, Roller – Badminton – courses à pied – Trotiball et autres innovations.
- De l'inter génération avec le Club de la Vallée qui reprend le recrutement.
- De la Mémoire avec les Anciens Combattants et l'association « Mémoire Patriotique Armoricaïne » (Arnaud Jaffrelot)



COLLECTIVITÉS ASSOCIATIVES ET INTERCOMMUNALE

- De l'école bien sûr avec l'énorme travail de l'Amicale Laïque dynamique autour de son équipe animée par Mélanie.
- De la danse et de la musique avec le collectif du Cercle Celtique.
- De l'animation et innovation avec le Comité d'Animation et son remarquable feu d'artifice et la fête historique du Pardon Communal.
- Du culturel, avec la programmation soutenue d'expositions (menées par Alain et la Ruche des Arts), et l'équipe Bibliothèque très fidèle autour de David (360 adhérents avec l'école).
- La Société de chasse qui fédère de plus en plus, qu'on accompagne avec le local spécifique à l'atelier.
- Le club d'Education Canine qui contribuent à faire connaître Lanrodec dans le Département et la Région.
- Les récentes associations : Asso 7 (boules, palets, jeux d'adresse), Breizh Orzel (poney games), Efrontet

Sans oublier les toutes nouvelles :

- Les lames d'Arvor
- Les Camions du Cœur
- Les Ribines (Découverte Nature)

L'Association Sports Boules Lanrodec qui prend son envol

Complétées par les activités proposées par les associations intercommunales dans différents autres sports qui permettent à de nombreux jeunes de s'épanouir, de briller : vélo – hand – Foot – twirling – natation – judo - marche

Nous avons eu l'occasion de célébrer les champions : Tom, Hugo, Louis, Romane et Lou-Anne et d'autres espoirs.

Au niveau Intercommunal, mes espérances :

- Que le Syndicat des Eaux d'Avaugour soit bien pérennisé dans la compétence de Leff Armor Communauté et salue la Vice-présidente Florence LE SAINT
- Que le dossier de Coat continue d'avancer favorablement et plus rapidement
- Que l'investissement de L'EPIDE se précise. Salue Mme LE GOFF Directrice
- Que la dynamique de la rénovation portée par les co-financements de l'Europe et de la Région dans l'animation de la structuration du Site se poursuive

- Une déclinaison favorable du PLUIH qui nous permettent de maintenir une capacité d'attractivité de notre commune
- Une crainte sur l'interprétation du zéro artificialisation et nous en sommes à dire à nos enfants : acheter vos maisons en campagne parce que c'est une chance d'y être et nous, nous louerons des appartements en ville.

Dans cette orientation d'urbanisme. La ruralité est bafouée, sabordée et laissée pour compte, on est loin du bon sens paysan.

Surtout les communes rurales très étendues et comportant de très nombreux villages (+de 80 pour nous) et de moins en moins de corps de fermes, ne vont plus pouvoir se développer.

Tous les réseaux sont présents et de nombreuses dents creuses voire même bâtiments anciens ne peuvent être aménagés ou réorientés.

La ruralité reste recherchée par nos enfants dans un équilibre du territoire.

Autre point de vigilance : la finalisation de la station d'épuration.

Je terminerai en vous disant que mon vœu légitime est que notre Commune se comporte en grande famille ou chacun apporte sa pierre à l'édifice, sa disponibilité, son enthousiasme, sa compétence, sa responsabilité, son engagement.

Un grand merci à tous les élus qui s'investissent à leur niveau avec assiduité dans la commune et l'intercommunalité.

Une grande famille qui travaille à construire une société plus juste, plus équilibrée, plus solidaire, plus responsable, plus conviviale.

Je vous adresse mes vœux les plus sincères

D'abord de bonne santé maîtrisée, anticipée

De bonheur mesuré et partagé dans toutes ses dimensions

D'épanouissement, de prospérité, de sérénité

De capacité à construire notre quotidien

De réaliser nos projets avec confiance – enthousiasme

De provoquer notre engagement et notre réussite collective

Pour générer une ambiance, une société toujours plus équilibrée, solidaire, responsable, conviviale faite de plaisirs simples et partagés.

Bonne et heureuse année à chacun d'entre vous et vos familles.

Jean Pierre LE GOUX

Décisions du Conseil Municipal

Séances des 18 octobre, 29 novembre, 21 décembre 2023, 31 janvier et 28 février 2024

18 OCTOBRE 2023

TRAVAUX

- Travaux routiers (voirie) : 63 216,33 €
 - Travaux route de Ploumagoar : 67 951,90 €
 - Parking cimetièrre : 21 278,40 €
 - Parking Kerprin : 8 014,50 €
 - Services Techniques : 7 980 €
- Total travaux : 168 441,13 €**

- **Chemins exploitation** : 17 221,00 €

Travaux Centre Bourg :

- **Mise à niveau réseau eau potable** : reprise en enrobé semaine 43 réalisé par le Syndicat d'Avaugour.
- **Couche de roulement** effectuée par le Département en 2024.
- **Jeux du stade** : travaux terminés, pose de la cabane à livres à venir.
- **Salle des sports** : La pose de la toiture en passe d'être terminée. Coût des travaux 135 000 €. Subventions : 65 000 €

AUDIT ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE

Réception de l'audit énergétique de l'école. Prévision d'un gain de 40% d'électricité.

Restitution du rapport de l'audit : Mardi 7 novembre à 14h00 en Mairie.

Une pré-inscription de travaux subventionnés va être expédiée à la Région

ÉCOLE

- **Devis jeux** : 3 900 € HT
- **Travaux** : devis peinture intérieur école en attente

- **Cantine** : Décision de revoir le fonctionnement de la cantine et de supprimer le repas sur le site de la garderie.

PROPRIÉTÉ PROTHAIS

Présentation convention avec l'Établissement Public Foncier de Bretagne.

Inspection des bâtiments mi-novembre.

Décision EPF 26 novembre.

Poursuite de la réflexion sur la future destination de ces bâtiments.

PERSONNEL

Reconduction du contrat de Maxime LE BECHEC pour 11 mois (Parcours Emploi Compétence).

SALONS DES MAIRES

Proposition de déplacement au Salon des Maires pour les élus qui le souhaitent.

11 NOVEMBRE

Programme

- 11 h 30 : Dépôt de gerbes au monument aux morts, hommage aux morts pour la France
- 12 h 00 : Vin d'honneur au Moulin de Lanrodec
- 13 h 00 : Repas au Moulin de Lanrodec

Les invitations vont être adressées aux personnes de plus de 65 ans.

COMPOSTAGE INDIVIDUEL OU PARTAGE

Obligation, progressive, à partir de 2024 de mettre en place le compostage individuel ou partagé des biodéchets tel que épluchures, rendus organiques...

ANIMATIONS

- Randonnée de l'association « Les Ribines » le dimanche 22 octobre, départ de Senven.

- Modification de l'emplacement du marché : place de la boulangerie au lieu de la place de l'école.

VŒUX DU MAIRE

Samedi 13 janvier 2024 à 11 h 00 au Moulin de Lanrodec.

29 NOVEMBRE 2023

POINT SUR L'ÉCOLE

Suite à l'exercice PPMS intrusion effectué le 24/11/2023, une réunion sera programmée avec des élus le 6 décembre 2023,

Étudier l'acquisition de matériel informatique pour le personnel de la garderie (PC ou tablette)

Nombre d'élèves dans l'école : 118 élèves à la rentrée, 5 départs cause déménagement ce début d'année, et 6 élèves doivent faire leur rentrée après les vacances de Noël (2 en CM et 4 en TPS)

POINT SUR LES TRAVAUX

Les travaux sont terminés à la salle des sports (le désamiantage, la couverture, le bardage des pignons, et l'électricité)

Deux avenants complémentaires pour l'entreprise Bourblanc d'un montant de 1 215 € incluant le remplacement de certaines pannes. Montant total 8 8817,53 € HT.

Un avenant complémentaire pour AM Élec de 5 956 € correspondant au remplacement des blocs de secours, du rajout d'un éclairage d'ambiance, et de la remise en état de l'armoire électrique. Nouveau montant 29 458,15 € HT

Une cabane à livres est en cours d'installation à côté des jeux pour enfants et du city stade.



Concernant l'axe routier du cimetière vers les lagunes, un accompagnement ADAC est prévu pour l'étude des travaux ainsi que pour la consultation d'un maître d'œuvre ;

L'enveloppe à prévoir est d'environ 150 000 € pour les travaux et 15 000 € pour la maîtrise d'œuvre.

- **Fibre optique** : réunion prévue avec les élus le 5 décembre à 10h, les poteaux seront posés à partir du 18 décembre. La départementale sera barrée du 6 au 8 décembre en direction de Plouagat et du 11 au 15 décembre en direction de Saint-Pever ; Prévoir 30 000 € dans le prochain budget pour faire face aux frais liés à la mise en place du réseau de fibre optique (part communal par an et sur 3 ans) ;
- **Audits énergétiques** : de l'école et de la bibliothèque fait dans l'optique du programme ACTEE accompagnée par le SDE.
- **Étude des travaux sur l'année 2024** : les travaux s'échelonnent sur plusieurs années avec des cofinancements à solliciter. Une réflexion sur l'organisation générale de l'école sera menée en parallèle. Prévoir des travaux de rafraîchissement des sanitaires de la salle associative de Kerprin (isolation, portes et carrelage) pour l'année 2024.

POINT SUR LE PERSONNEL

Adhésion au groupe assurance statutaire (CNP Assurances) pour la prise en charge des indemnités journalières à hauteur de 90 %.

Actuellement à un taux de 6,72 % avec une franchise de 15 jours on passera à 7,78 % pour la CNRACL, et 0,88 % pour l'IRCANTEC.

Les municipalités sont sollicitées pour participer ou non à la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle, celle-ci pouvant être de minimum 300 € et maximum 800 €.

Le Conseil Municipal a décidé l'attribution de cette prime.

Il est proposé lors du conseil un montant fixe pour chaque agent ou un montant basé selon la rémunéra-

tion et le temps de travail de chaque agent.

Le Conseil Municipal a validé le montant de la prime de pouvoir d'achat indexé sur la rémunération et le temps de travail de chaque agent, avec un versement en une seule fois en début d'année 2024.

Elle représente un montant global pour la commune d'environ 6 500 €.

PROPRIÉTÉ PROTHAIS

Le dossier est validé par l'EPF. Délibération du Conseil Municipal concernant la convention opérationnelle d'actions foncières : Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. le Maire, demande l'intervention de l'Établissement Public Foncier de Bretagne pour procéder aux acquisitions des parcelles répertoriées dans la convention opérationnelle d'actions foncières annexée à la présente délibération, approuve ladite convention et autorise Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document nécessaire à son exécution, s'engage à racheter ou à faire racheter par un tiers qu'elle aura désigné les parcelles avant le 28 janvier 2031, et autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

CESSION DU CHEMIN À «LE QUINQUIS»

- **Délibération** concernant les parcelles 1175 et 1176 au lieu-dit le Quinquis : validée par le Conseil Municipal pour le déclassement, l'affichage et la cession de ces parcelles.
- **Délibération** concernant la servitude d'Enedis pour les travaux autour du transformateur du lieu-dit Saint Gilles vers le transformateur du parking municipal.

DIVERS

- **Inauguration de la salle des sports, des jeux pour enfants, ainsi que de l'arrêt de car du bourg**, prévu le 17 février.
- **Marché de Noël** prévu le dimanche 10 décembre.
- **Pot du personnel et des bénévoles** le 22 décembre à 18h30, il est prévu des boîtes de chocolats et un bon d'achat de 50 € pour le

personnel et des paniers garnis pour les bénévoles et enseignantes (compter environ 35 € par panier).

- **Les anciens** de plus de 80 ans et n'ayant pas participé au repas du 11 novembre bénéficieront également d'un panier garni
- **Mise en place d'une boîte aux lettres de Noël** devant la mairie pour les courriers au Père Noël.
- **Spectacle de Noël de la bibliothèque / Mairie** : environ 85 spectateurs étaient présents.
- **Cas de grippe aviaires à Grand-Champ (56)**, vigilance sur la commune.
- **Réunion publique PLUI** jeudi 7 décembre.
- **Fin du Conseil Municipal** : Jean-Pierre, maire de la commune de Lanrodec, explique sa décision de se retirer de son rôle de Maire en avril 2024, et d'accompagner le Conseil Municipal jusqu'à la fin du mandat pour une transition progressive et constructive.

21 DÉCEMBRE 2023

POINT ÉCOLE

- **Évaluation École** (Évaluation tous les 5 ans). Un questionnaire est transmis à destination des enseignants, parents d'élèves, personnels, élus afin d'évaluer l'école (décembre à janvier) Évaluation extérieure à partir de février (Éducation Nationale) Portant sur ces thématiques :
 - Apprentissages / parcours élèves
 - Acteurs stratégie et fonctionnement de l'école
 - École dans son environnement institutionnel et partenarial
- **Leff Armor Communauté propose des animations pour les écoles sur la thématique du climat**. L'école de Lanrodec n'a pas donné suite car les enseignantes travaillent sur les économies d'énergies.
 - Les coûts moyens dans le département pour les élèves scolarisés en dehors de la com-

mune sont de l'ordre de :

- 1 600 € pour un élève de maternelle (+ de 3 ans)
- 530 € pour un élève d'élémentaire. Il a été proposé de valider la tarification suivante pour les élèves hors commune de Lanrodec scolarisés à l'école :
- 1 000 € pour un élève de maternelle (+ de 3 ans)
- 750 € pour un élève d'élémentaire

POINT TRAVAUX

- **Cabane à livres** : elle sera opérationnelle courant janvier. Prévoir de l'alimenter en livres.
- **Boulodrome** : un devis de changement de l'éclairage en Led a été réalisé pour 2 400 € HT. Il est prévu le changement des fenêtres (réalisation par des bénévoles). Réflexion pour réaliser une pièce à l'intérieur du boulodrome mieux organisée pour les personnes voulant jouer aux cartes et autres jeux.
- **Kerprin** : Un devis a été demandé au SDE pour la mise en place d'un pylône au niveau des allées de boules (côté nord) en accompagnement de l'extension du boulodrome.
- **Aménagement Centre-Bourg** :
 - **SDE** : Etude faisabilité dans le centre bourg pour une éventuelle mise en place de feux tricolores (déclenchement automatique à la vitesse).
 - **CEREMA** : esquisse pour le haut du bourg, Moulin de Lanrodec et Bas du carrefour Église pour validation et régulation.
 - **ADAC** : sollicitée pour la consultation de maîtrise d'œuvre
- **Village de la Villeneuve** : à la suite de vitesses excessives, il a été envisagé l'installation de 4 panneaux « Stop », à titre expérimental sur 2 mois. Il est prévu en amont des essais et une réunion avec les habitants du secteur pour les informer.
- **Cantine** : rafraîchissement de la peinture des murs (salle de restauration et cuisine). Proposition

de collaboration avec un graphiste / élèves pour des graphes sur un ou plusieurs murs.

- **Parking cimetière** : délimitation des places de parking (36 places). Peinture au printemps selon la météo.
- **Sécurisation École** : sortie côté stade de foot dangereuse, réflexion pour une mise en place d'un passage piéton devant la salle des sports.

TARIFS

- **Augmentation des tarifs communaux** de 3 %, à compter du 1^{er} janvier 2024, pour la location du foyer socio-éducatif, de la salle de Kerprin et les taxes afférentes au cimetière (*voir tableau Tarifs 2024 page 13*).

MANDATEMENT DES FACTURES

- **Budget 2024** : autorisation de prévision de 25 % du budget d'investissement permettant d'engager et mandater les dépenses jusqu'à l'adoption du budget prévisionnel 2024.

CONVENTION ENEDIS

- **À Keriou** : autorisation de signature de la convention chez le notaire.

RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE

- **Leff Armor Communauté** a signé une convention pour la mise à disposition des référents déontologues afin de conseiller les élus (devoirs et droits des élus) à titre gracieux
 - **Anne PERRIER** - Présidente du tribunal administratif et de la cour Administrative d'Appel honoraire
 - **Jean SIRINELLI**, Professeur de droit public à l'Université de Rennes
 - **Armelle BOTHEREL**, Maire Honoraire de La Méaugon, ancienne Présidente de l'AMF

Sont aussi validés par la commune

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La population légale au 1^{er} janvier 2021 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2024 pour la commune de Lanrodec est de 1398 habitants

VIE ASSOCIATIVE

- **Étoile de Tressignaux** Passage de la course le 2 mars 2024 sur la commune. Subvention allouée pour cette manifestation : 120 €.

QUESTIONS DIVERSES

- **Projet parc éolien sur la commune de Saint-Adrien** : un avis sur l'implantation de 2 éoliennes sur la commune doit être acté
Vote : 12 / Abstention : 3.
- **Pot de fin d'année pour le personnel** : vendredi 22 décembre à 18H30.
- **Maison Protais** : réunion le jeudi 30 décembre .
- **Cérémonie des vœux** : samedi 13 janvier au Moulin de Lanrodec.
- **Inauguration des infrastructures de la commune** (Sécurisation école, jeux et réfection salle des sports) : samedi 17 février 2024 – prévoir invitation.

31 JANVIER 2024

POINT SUR LES TRAVAUX

- **La cabane à livre** est installée à proximité du City Stade. David de la bibliothèque a commencé à y mettre quelques ouvrages stockés dans les réserves de la bibliothèque pour amorcer les échanges. Le Conseil Municipal émet le souhait que la commission bibliothèque prenne les mesures pour vendre les livres en réserve qui ne seront plus utilisés.
- **Salle de sports** : des étagères fermées vont être installées pour la salle des sports pour le stockage des matériels.
- **Éclairages des allées de boules de Kerprin** : à la suite de la création de 6 nouvelles allées de boules en collaboration avec le



nouveau club de Lanrodec, un nouvel éclairage va être réalisé. Une proposition réglementaire est faite par le SDE pour l'installation d'un mat et de deux projecteurs. Le montant des travaux s'élèverait à environ 15 000 € H.T. dont 9 000 € H.T. à la charge de la commune. Le club de boules organise un concours en nocturne le 31 mai le club fera sa présentation officielle le 27 avril 2024 en présence des élus communaux. Le club est actuellement à la recherche de sponsors pour son fonctionnement et pour l'achat de maillots qui reprendront le code couleurs du club de football.

- **Maîtrise d'œuvre sur les travaux du bourg** : La commune a sollicité l'ADAC pour nous accompagner lors des travaux de rénovation du centre bourg. Le montant estimatif des travaux s'élève à la somme 160 000 H.T.€.

POINT SUR LA FIBRE

Le choix des maîtres d'œuvre est en cours de consultation. La mise en place de la fibre se poursuit. Un contact personnel est nécessaire auprès des propriétaires et locataires pour qu'un élagage préventif soit réalisé rapidement. Un travail important a été réalisé par les élus en charges pour lister les chantiers soit communaux soit des particuliers pour mettre en œuvre l'élagage.

POINT SUR L'ACQUISITION DE LA PROPRIÉTÉ PROTHAIS PAR L'EPF

Présentation du nouveau plan d'acquisition du site.

Le prix final retenu pour l'acquisition est de 135 000 €. Le travail de géomètre sera réalisé rapidement pour que le compromis de vente puisse être signé rapidement.

POINT SUR L'ÉCOLE

- **Le budget 2023** a été consommé à son niveau prévu.
- **Scolarisation à trois ans** : le souhait du Conseil est de valider les inscriptions des enfants dès l'âge de 3 ans quelque soit la rentrée : septembre, janvier ou Pâques.

- **Étude énergétique** : le Conseil Municipal approuve la proposition de l'ADAC qui accompagnera la commune pour la définition des travaux à faire. Dans un premier temps l'étude concernera : l'école, la garderie et la bibliothèque. Dans un premier temps c'est le chantier de l'école qui va être priorisé. Puis viendra ensuite la garderie et la bibliothèque. Le montant de cette étude est validé, par le Conseil Municipal pour un montant de 1 800 € H.T. pour les trois sites.
- **Les travaux sur le jardin de l'école** seront effectués durant les vacances de février du 24 février au 11 mars 2024.
- **La cantine** : il faut envisager une nouvelle organisation de l'espace ainsi qu'une mixité des groupes. Pour se faire il nous faut provoquer une réunion avec les personnels et la commission scolaire rapidement.

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES DU FUTUR PLUIH AINSI LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES DE LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ

Le Maire Jean Pierre Le Goux fait un résumé du document qui a été transmis antérieurement aux élus. Dans un premier temps il s'agit de préciser la stratégie territoriale :

- Renforcer les 27 centres-bourgs,
- Développer les communes pôles et leurs communes associées ; Châtaudren-Plouagat et Plélo, Lanvollon, Pléguien et Plouha,
- Renforcer les bourgs de services ; Pommerit Le Vicomte, Gouélin, Plerneuf et Plouvara,
- Assurer un développement équilibré des communes du maillage rural en préservant leur caractère rural,
- Éviter le mitage de l'espace agricole,
- Permettre la densification des

hameaux les plus significatifs du territoire.

La stratégie foncière habitat consiste à produire entre 2025 et 2035 1 500 nouveaux logements, au sein de la Communauté de commune, qui seront répartis avec : 922 au sein des enveloppes urbaines et 578 en consommation foncière nouvelle. Le besoin en hectares pour l'habitat est estimé entre 32 et 35 ha. Actuellement 80% des logements sont des T4, T5 ou plus. 388 logements locatifs sociaux soit 2% des logements du territoire. 45% du parc a été construit avant 1946.

Les objectifs sont les suivants :

- Produire 1 500 logements sur 10 ans,
- Prioriser les résidences principales,
- Réinvestir dans le parc existant,
- Mobiliser les logements vacants,
- Prioriser la rénovation,
- Développer l'offre sur les T1, T2, T3 à proximité des services,
- Développer l'offre des logements locatifs et sociaux.

Au sujet de l'économie le constat est le suivant : 1/3 des emplois concerne l'industrie et la construction, plus de 60 % des actifs de Leff Armor Communauté travaillent hors du territoire.

Les objectifs sont les suivants ;

- Permettre l'accueil d'entreprises,
- Prioriser le développement des zones d'activité économiques le long de la RN 12 et sur le secteur de Lanvollon,
- Concentrer les commerces en centres bourgs,
- Modérer la consommation d'espace : limiter à 35 ha pour l'économie.

La stratégie foncière infrastructures et STECAL : le reste de l'enveloppe foncière sera réparti entre les projets d'infrastructures, d'équipements et les STECAL. Les STECAL sont les Secteurs de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées pouvant per-

mettre l'implantation d'activités en zone agricole et naturelle. Ces projets doivent être matures et avoir une empreinte limitée.

- **Adhésion à Kerné Uhel** : le syndicat d'Avaugour ayant cessé le 1^{er} janvier son activité. L'adhésion au syndicat Kerné Uhel de Leff Armor Communauté est approuvé par le Conseil Municipal à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les constructions de logements neufs satisfaisant aux critères de performance énergétique supérieur à la réglementation RE2020. Le taux de l'exonération est compris entre 50 et 100 % pour une durée de 5 ans après l'achèvement du logement. Pour une exonération en 2024 la décision doit être prise jusqu'au 29 février 2024. Pour une délibération intervenant entre le 29 février 2024 et le 1^{er} octobre 2024 l'exonération s'appliquera à compter de 2025.
- Le 16 mars organisation de « **Nature Proche** » par la Fédération des Chasseurs mais les inscriptions sont closes. Il pourra à l'avenir être organisé une journée pour une association volontaire.
- **Inauguration des travaux du bourg le 17 février 2024** :
 - Sont invités : les représentants de : l'État, la Région, du Département, de la Communauté des communes, les associations de la commune, les parents d'élèves, les personnels communaux, les élus,
 - Le rendez-vous est fixé à 10 heures 30 à la Mairie
- **L'Étoile de Tressignaux** : le départ est prévu le 2 mars 2024 à Coat an Doch. Les horaires seront précisés ultérieurement.

28 FÉVRIER 2024

POINT SUR LES TRAVAUX

- **Kerprin**
L'aménagement, isolation des sanitaires va être réalisé prochainement à la structure de Kerprin.
- **Salle des sports**
Des étagères pour bardage intérieur avec réalisations de rangements de matériel ainsi que le renforcement de cloisonnement latéral de la salle des sports vont être réalisés par l'entreprise Guinamant.
- **Voirie centre-bourg**
Le choix du maître d'œuvre est prévu le 14 mars prochain afin d'envisager les derniers travaux. Mise à niveau des exutoires, gestion de la vitesse et couche de roulement, cette dernière sera refacturée au Département.

POINT SUR L'ÉCOLE

Réunion commission école et personnel

Suite à la réunion les points suivants sont relevés :

- A la cantine, les tables sont déplacées et les effectifs sont rééquilibrés entre les 2 services.
- Une formation organisée par le CDG22 est proposée à l'ensemble du personnel sur le thème suivant : « Accompagner l'enfant sur le temps du repas ».
- Les enseignantes vont être sollicitées afin d'échanger avec leurs élèves sur le respect, la politesse etc.
- Une charte sur le sujet a été proposée par la Commission École, celle-ci sera remise aux familles afin d'en prendre connaissance et devra être visée par les élèves et leurs parents.
- 2 nouveaux élèves devraient pouvoir être accueillis exceptionnellement à Pâques en classe de TPS suite à la demande des familles.

Audit de l'école de Lanrodec

Une évaluation de l'école (tous les 5 ans) doit avoir lieu. Un questionnaire a été transmis à destination des enseignantes, parents d'élèves, personnels et élus afin d'évaluer l'école (décembre à janvier) et évaluation extérieure à partir de février / mars

(Éducation Nationale) portant sur les thématiques :

- Apprentissage / parcours élèves,
- Acteur stratégie et fonctionnement de l'école,
- École dans son environnement institutionnel et partenariat.

Les premières réactions permettent de positiver dans la démarche et la résultante.

POINT SUR LA FIBRE

La pose des fils pour la fibre optique est presque achevée.

Un effort a été fait concernant la coupe de bois mais il reste encore des tronçons à couper sous la fibre.

Afin d'éviter des ruptures de câbles, les propriétaires et locataires sont invités à entreprendre les travaux dans les meilleurs délais.

Les propriétaires doivent penser à ramasser leurs coupes de bois avant le passage de l'épareuse.

Branchement : la société Axione déploie la fibre jusqu'au boîtier répartiteur. Après réception des travaux, les propriétaires pourront contacter leur fournisseur, le commercial les contactera pour les relier au boîtier.

Actuellement, nous n'avons pas de date concernant la réception des travaux.

Se renseigner sur la responsabilité des propriétaires d'arbres ou de boisement en cas de dégâts sur la fibre.

NUMÉROTATION MAISONS

La numérotation de chaque maison est désormais obligatoire dans les communes de moins de 2 000 habitants.

L'entreprise AXIONE, en charge de la fibre, en relation avec Aurélie Saintillan a repéré tous les branchements. Elle est sollicitée afin de distribuer les derniers numéros manquants. Ceux-ci seront reportés dans un logiciel « Portail Mairie » puis transmis aux différents services et géolocalisés.



CIAS / VALORISATION DES MÉTIERS DE L'AIDE À DOMICILE

Le CIAS Leff Armor Communauté propose aux élus d'accompagner une aide à domicile sur un créneau de 2 heures à une demi-journée (matin ou après-midi) entre le 18 et le 22 mars prochain.

En effet, ce métier doit être valorisé et concerne de nombreux administrés.

Mesdames Virginie CESBRON et Claudie LE MEUR-BOURDON souhaitent s'y inscrire.

RAPPORT SUR LA CLECT

Monsieur Le Maire présente à l'Assemblée le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de 2024.

Il indique que le montant évalué et validé par la CLECT à verser au Leff Armor Communauté sera en 2024 de 14 879,47 €. Cette somme se calcule comme suit :

- Aux attributions de compensation 2023, il faut soustraire les charges transférées 2024 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), les cotisations au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), l'ajustement des cotisations d'Assistance au Droits des Sols (ADS) 2023 et l'appel de cotisations ADS 2024.

Voir tableau « Rapport sur la CLECT » ci-dessous.

SUBVENTIONS 2024

SUBVENTIONS	
FCPCL	1 300,00 €
Club « La Vallée » de Lanrodec	340,00 €
Amicale Laïque de Lanrodec	155,00 €
Comice Agricole du canton de Plouagat	305,00 €
Société de Chasse de Lanrodec	150,00 €
Association « Les Ribines » de Lanrodec	250,00 €
Centre « EPIDE » de Lanrodec	50,00 €
France Adot 22	50,00 €
Asso Départementale Protection Civile	50,00 €
Secours Populaire	200,00 €
Mémoire Patriotique Armoricaine	32,00 €
Breizh Orzel	32,00 € + 25,00 € par enfant adhérent de Lanrodec
ADMR	50,00 €
Association « Sports Boules Lanrodec »	250,00 €
Comité d'animations	1 300,00 € si feu d'artifice en juillet 2024
PARTICIPATIONS	
Centre d'aide alimentaire (en fonction du nbre de bénéficiaires : 1 023 € en 2023)	1 402,00 €
Association « Maires de France »	522,07 €
OCCE Lanrodec (Coopérative Ecole)	1 000,00 €
Chenil Service (en fonction du nbre d'hbts : 1 233,31 € en 2023)	1 285,04 €
Cercle Celtique	1 072,00 €
La Ruche des Arts	1 000,00 €
USPL (animateur sportif jusqu'en 2025)	1 745,00 €

Rapport sur la CLECT

Attributions de compensation 2023	Charges transférées Ajustement PLUi 2024	Charges transférées 2024 : cotisations SDIS 2024	Ajustement des cotisations ADS 2023	Cotisations ADS 2024	Attribution de compensation 2024
Versées par LAC sans SDIS et ADS avec subventions et PLUiH allocation avant modification du prélèvement de la Taxe Professionnelle			Instructions des dossiers d'urbanisme 2022 (réajustement entre l'apport 2022 et le nombre de dossiers instruits en 2022)	Projection de l'instruction des dossiers d'urbanisme 2023	Versée par notre commune au Leff Armor
-18 139,00 €	0 €	+ 28 702,00 €	-1 196,42 €	+ 5 512,90 €	14 879,47 €
<u>+28 702 € + 5512,90 - 1196,42 € - 18 139 € = 14 879,47 €</u>					

SUBVENTIONS 2024

Voir tableau « **SUBVENTIONS 2024** » page 11.

- 25 € par adhérent scolaire (jusqu'à 18 ans) de la commune aux Associations sportives et Culturelles extérieures à Lanrodec pour lesquelles la Communauté des Communes ne contribue pas.
- 20 € par enfant à partir de la 6^{ème} pour les classes de découvertes, voyages dans le cadre scolaire-apprentissage-chambre des métiers, sur demande des familles.
- 32 € par association à but humanitaire auxquelles les personnes de Lanrodec s'investissent. Exemples : SOS Haïti, Secours Catholique, Leucémie espoir, France adot, Association des infirmes moteurs et cérébraux des Côtes d'Armor, Papillons blancs, ADAPEI, Association des paralysés de France, AIEH, ADAPE-DA, APAJH, Comité local pour le logement, Association UMEH Plouagat (visiteurs des malades en Etablissements Hospitaliers), Creutzfeld-Jacob par hormones de croissances contaminées, Ligue contre le cancer, Solidarité paysans des Côtes d'Armor...
- 32 € par une association à but environnemental
- 120 € sur demande motivée pour les associations hors commune qui organisent des animations sportives sur la commune (Pour 2023 : l'Étoile de Tressignaux et les Trailers d'Avaugour).

QUESTIONS DIVERSES

- **Course « Étoile de Tressignaux »**
La course doit traverser la commune le samedi 2 mars 2024. Le départ est prévu de « Coat an Doc'h » en direction du bourg

vers Plouagat. Certains élus et volontaires se chargeront de la sécurité ainsi que certains administrés sollicités par la Mairie.

• **Propriété PROTHAIS**

Le bornage va avoir lieu la semaine prochaine. Ainsi les travaux à réaliser sur le bâti existant si nécessaires, vont pouvoir commencer.

• **Échange route communale**

Au lieu-dit « Le Clos du Pont » une ancienne route communale avait été cédée par la famille CADORET moyennant un nouveau tracé plus direct vers le village « Le Notoro ». Cet échange n'avait pas été régularisé en son temps et doit l'être dans le cadre de la succession.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à régulariser aux frais de la commune cet échange.

• **PLUiH**

Un inventaire des éléments patrimoniaux (bâti et naturels) à protéger va être réalisé par Leff Armor Communauté. Cet inventaire se fera selon les caractéristiques suivantes :

- Principe de protection des éléments du patrimoine :
- Identifier et localiser les éléments de paysage : îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier,

Éléments concernés :

- Le patrimoine bâti (maison de ville, ferme remarquable, ...),
- Le petit patrimoine (lavoir, calvaire, etc....),
- Les forts,
- Les œuvres d'Art,

- Les arbres remarquables.

Ce que la protection implique :

- *Pour les éléments bâtis* : démolition exceptionnelle, travaux ayant pour effet de modifier un élément de patrimoine bâti à protéger,
- *Pour les éléments de patrimoine archéologique* : opérations d'aménagement, de construction ou de travaux selon leur localisation, leur nature, leur importance,

Conservation ou sauvegarde des demandes de modification et des opérations,

- *Pour les arbres remarquables*
Tout abattage d'arbres repérés au titre des arbres remarquables est interdit sauf en raison d'un état phytosanitaire dégradé ou en lien avec des conditions de sécurité.

Toutes ces informations seront précisées dans un tableau indiquant le numéro, l'adresse, la parcelle, la dénomination et le plan cadastral.

• **Frêlons :**

Aurélie SAINTILAN se charge d'organiser une prochaine réunion avec Leff Armor Communauté ; la même règle que l'an passé sera appliquée.

• **Signalisation à « La Villeneuve » :**

M. Alain OLLIVIER-HENRY informe avoir prévenu les habitants du quartier que des panneaux vont être mis en place afin de ralentir la vitesse dans le village.

L'expérimentation permettra de valider la sécurisation souhaitée.



communelanrodec
<https://www.facebook.com/communelanrodec>



TARIFS 2024

TARIFS FOYER ET SALLE POLYVALENTE

Apéritif + café enterrement	35,50 €
Apéritif + café enterrement (personnes extérieures)	84,00 €
Location journée	142,50 €
Location journée (personnes extérieures)	192,00 €
Spectacle par organisateurs extérieurs	56,00 €
Concours de cartes	56,00 €
Location table + bancs	8,00 €
Caution pour la location de la salle	250,00 €

TARIFS KERPRIN

Location journée	232,00 €
Location journée (personnes extérieures)	315,00 €
Location week-end	368,00 €
Location week-end (personnes extérieures)	545,00 €
Centre aéré une nuit	18,00 €
Caution pour la location de la salle	500,00 €
Caution en cas de désistement	100,00 €

TERRE VÉGÉTALE

Terre végétale sur place (le m ³)	2,50 €
Terre végétale avec chargement (le m ³)	3,10 €

TARIFS CIMETIÈRE

Concession 15 ans	65,00 €
Concession 30 ans	118,00 €
Concession 50 ans	177,00 €
Concession caveautin 15 ans	302,00 €
Concession caveautin 30 ans	355,00 €
Concession caveautin 50 ans	417,00 €
Renouvellement caveautin 15 ans	65,00 €
Renouvellement caveautin 30 ans	118,00 €
Renouvellement caveautin 50 ans	177,00 €

BIBLIOTHÈQUE

Adhésion pour tous (enfants, adultes)	Gratuit
---------------------------------------	---------

PHOTOCOPIES

Photocopie N&B	0,25 €
----------------	--------

CANTINE / GARDERIE

Repas enfant, selon quotient familial de la CAF : de 0 à 999 €	0,84 €
Repas enfant, selon quotient familial de la CAF : de 1 000 à 1 999 €	0,94 €
Repas enfant, selon quotient familial de la CAF : de 2 000 à 2 499 €	1,00 €
Repas enfant, selon quotient familial de la CAF : plus de 2 500 €	3,09 €
Repas adulte	3,86 €
Tarif quart d'heure pour un quotient familial inférieur ou égal à 800 €	0,25 €
Tarif quart d'heure pour un quotient familial supérieur à 800 €	0,43 €
Tarif quart d'heure supplémentaire (après 18h30)	4,79 €



ÉTAT CIVIL

Naissances

Alice, Isabelle, Loeïza PERROT	12/10/2023	Kerïou
Alva AROARO	12/10/2023	Impasse de la Fontaine
Johan, Roger GRIGNARD	18/10/2023	Pont Léan
Abel LE ROUX GIL	14/11/2023	Le Restol
Amy MORO	19/11/2023	Résidence de Kergus
Eléa GUILLOT	01/12/2023	Belanger
Jules, Marcus LE COUSTER	05/12/2023	Kersteun
Elena, Louise Marie BALLOUARD	16/12/2023	Guernadon
Victor, Sacha NEDELEC	12/01/2024	Kergoust
Maël, Mickaël, Julien DELAPORTE GOURVELLEC	23/01/2024	Crescam

Mariages

Rudy SCOLOT et Sarah LENORMAND	04/11/2023
--------------------------------	------------

Décès

Corinne LE BOLES née PANGALLO	23/10/2023
Odette LE COCQ née LOZACH	07/11/2023
Michel, André, Joseph LE ROY	02/12/2023
Catherine BELLÉGO	06/12/2023
Roger, Ernest, Marie CADORET	22/12/2023
Rémi, Auguste, Louis, Marie LE DANTEC	19/01/2024
Johann, Daniel, Yves, Bruno HEBERT	01/02/2024
Angélique, Marie, BEAUGENDRE	08/02/2024
Guillaume, François, Marie GAUTIER	09/02/2024
Lucien, François, Marie LE GARFF	14/02/2024

URBANISME

Permis de construire

Baptiste LE MEUR Kerguinérien – Rénovation complète d'une dépendance en pierre
EARL DE GOEIZAC Claude et Sylvie GOURIOU Goeizac – Construction d'un hangar
Aurélié COLLIN Lotissement Le Méhauté – Maison individuelle

Déclarations préalables

Sébastien VERNAY Coat Born – Pose de panneaux solaires
Mathieu FEGER Rue de Ploumagoar – Réhausser les murs du garage
ECO SYSTEM DURABLE Kersteun – Installation de 16 panneaux photovoltaïques
Hayat MECHERGUI Kerny – Installation de 24 panneaux photovoltaïques
Patrice PERRO Le Guillier – Création de deux générateurs solaires
Patrick BRIGNAT Kerguillerm – Modification des ouvertures sur le garage
Cédric MALARGE Kerfouler – Longère en pierre
AB ECO ENERGIE Rue de Kergus – Mise en place d'un système composé de capteurs solaires
Christine GUENO Le Petit Perrien – Réalisation d'une centrale photovoltaïque
Laurent LE TOUZE Rue de Coat Frost Kersteun – Division en vue de construire
Maryvonne BANNER Kerhors – Abattage d'arbres
Sylvain THOMAS Rue des Écoliers – Remplacement de 3 tabatières par 3 fenêtres sur le toit
Michel MEHAUTE Kerouarin – Demande de lotissement
Colette CALLAY-MORO Lotissement Senven Liors Pepio – Lotissement et autres divisions foncières
AC-BAT Kerguinérien – Installation de 12 panneaux noirs mates
Agence Solution Climat Pont Léan – Installation de 12 panneaux photovoltaïques



RÉMI LE DANTEC



Rémi nous a quitté le 19 janvier.

Il a lutté courageusement contre la maladie depuis près de sept ans.

Les départs d'Anthony son fils, de son épouse Mireille, l'ont fortement ébranlé bien sûr mais les attaques répétées successives l'ont progressivement épuisé même en exprimant une résistance et application et confiance malgré les handicaps et la souffrance. Il nous a quitté avec une

grande dignité et détermination mais aussi discrétion et confiance.

Rémi a été un compagnon de longue date, élu de 1989 jusqu'en 2020.

5 mandats d'élu, 4 mandats d'adjoint ou conseiller délégué à la voirie et aux travaux.

Quel engagement, disponibilité organisée en parallèle de son métier d'artisan et d'aviculteur.

Il connaissait sur le bout des doigts, des bras et des jambes toutes les voiries goudronnées, chemins, entrées de champs, il savait les préserver et garantir à moindre coût avec pragmatisme et intelligence de gestion.

Les dossiers suivis ont été nombreux.

La voirie, le bourg, l'école, les équipements sportifs, Kerprin.

Kerprin qui lui tenait à cœur depuis les tous premiers prémices avec Dédé Danno et Michel Le Guenniou, tant le cadre offrait des potentiels de développement d'animations variées, qu'il voulait projeter dans la nature qui était le sien.

J'ai toujours apprécié ton tempérament, ton esprit de service, ta disponibilité, tes façons d'accompagner, de répondre, ton esprit d'entreprise, de création, ton sens du travail bien fait et créatif, allié à ton sens du service public et ton humanisme.

Rémi, tu as été un grand serviteur de Lanrodec, un grand constructeur de Lanrodec.

La commune, tes amis te saluent et t'expriment leur respect et reconnaissance.

Tu rassembles tous les éléments de mémoire d'un grand bâtisseur pour poursuivre, conjuguer le présent à ton souvenir qui nous inspirera, nous guidera comme des forces de sérénité, de projection et d'espérance sur la société que nous formons.

Nous exprimons nos profondes condoléances à Florian et David, tes enfants et à toute la famille.

Jean Pierre LE GOUX

GUILLAUME GAUTIER



Guillaume nous a quitté le 9 février dernier à 96 ans. Il était le vice-doyen de la commune.

70 ans de vie commune avec Rosalie son épouse.

Agriculteur à Kerivoalet, ils rejoindront le Bourg à Belanger pour leur retraite il y a 34 ans. Période où ils ont très régulièrement contribué à animer le Club des Anciens.

Ils ont pu bénéficier de la présence des enfants et des services

à domicile permettant d'assurer dans la sérénité la gestion de l'âge.

Il est parti avec la satisfaction du parcours accompli, transmis et compris, du message d'une vie rude bien remplie, d'un chemin tracé avec sagesse, discrétion mais aussi discernement et adaptation.

J'avais toujours plaisir à converser avec lui, à chaque bonne occasion, au Club, au repas du 11 Novembre où les chansons communes étaient un rituel.

Quel plaisir de partager lorsqu'il démarrait sa phrase en bon gallo : *Moi je vas te dire*, qui traduisait sincérité, conviction et vérité.

La ferme familiale, l'esprit familial d'abord cœur – courage, tempérament, volonté vous ont toujours porté tout au long de votre vie active, besogneuse.

Pas beaucoup de moyens, de confort, de distractions. Le travail était toujours le quotidien. Pas de coupures, on ne pouvait pas laisser les bêtes disiez-vous, mais de la volonté, du courage, du cœur et aussi une solidarité de proximité, une convivialité spontanée et simple.

Chaque enfant, petit-enfant, arrière-petit-enfant a pu mesurer la dimension de la tâche des parents, des grands-parents que vous étiez.

La mémoire, la lumière de ton parcours, de votre parcours permet d'appréhender avec lucidité, pragmatisme, détermination, les problèmes d'aujourd'hui et leur solution à condition de corriger notre dérive de modernité numérique sans fin et consumériste.

Toute la dimension d'un vécu qu'il nous faut rappeler pour comprendre, pour dire aux plus jeunes qu'avec courage, persévérance, volonté, travail, détermination, c'est toujours possible.

Guillaume, tu es de cette génération qui a beaucoup donné, certes reçu aussi, qui a apprécié pleinement chaque progrès social en conjuguant la vraie dimension humaine avec sincérité objectivité et détermination.

Guillaume, la commune de Lanrodec, tes amis te saluent, t'expriment leur respect, leur reconnaissance, leurs remerciements.

Jean Pierre LE GOUX



FIBRE OPTIQUE

La pose des câbles pour la fibre optique est presque achevée.

Un effort a été fait concernant la coupe de bois, mais il reste encore des tronçons à couper.

Afin d'éviter des ruptures de câbles, les propriétaires et locataires sont invités à entreprendre les travaux dans les meilleurs délais.

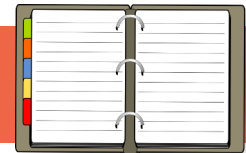
Pensez à ramasser vos coupes de bois avant le passage de l'épareuse.

Branchement: la société Axione déploie la fibre jusqu'au boîtier installé sur les poteaux. Après réception des travaux, vous pourrez prendre contact avec votre fournisseur d'accès à Internet pour être relié à ce boîtier.

Nous n'avons pas, à ce jour, de date concernant la mise en service sur notre commune.



AGENDA



Date	Événement
Dimanche 21 avril	Randonnées pédestres (RDV au terrain des sports), organisée par «Les Ribines»
Dimanche 5 mai	Vide-Grenier à Kerprin, organisé par «MAM'zelle coccinelle et Mr papillon»
Vendredi 31 mai, samedi 1 ^{er} juin et dimanche 2 juin	Concours de boules à Kerprin organisé par le «Sport Boules Lanrodec»
Dimanche 9 juin	Vide-grenier au gymnase organisé par «Mémoire Patriotique Armoricaïne»
Dimanche 23 juin	Fête des écoles organisée par l'Amicale Laique
Samedi 20 et dimanche 21 juillet	Les Camions du Cœur à Kerprin
Dimanche 11 août	Vide-grenier au gymnase organisé par «Mémoire Patriotique Armoricaïne»

ALLOCUTION DU MAIRE LORS DES INAUGURATIONS DES ÉQUIPEMENTS DU BOURG

Monsieur Le Sous-Préfet,
Madame La Sénatrice,
Messieurs les représentants et élus de la région, du département,
Cher collègues maires,
Cher collègues élus,

Cette inauguration était programmée avant que je ne propose à mon Conseil Municipal de transmettre le flambeau. C'est pour dire qu'on a bien travaillé depuis 2020.

- 800 000 € d'investissement dans 5 directions
- Très bien cofinancés. Autour de 60 % en moyenne
- Pas d'endettement supplémentaire, des charges de fonctionnement qui diminuent (chauffage, éclairage).
- Une vie sociale dynamique et partagée
- Un Conseil Municipal qui travaille et se projette
- Un cadre de vie qui répond à nos administrés, 1 400 habitants, soit + 2 % par an depuis plus de 20 ans, 18 naissances en 2023.

Avec une belle complémentarité et complétude des équipements et animations sportives très divers et même chose pour les salles, de la Mairie et le foyer et Kerprin : grand nombre d'activités.

Pour vous dire qu'à Lanrodec, on sait faire avec raison et justesse en toute modestie. En bonne projection pour cette année olympique.

- Remercier les entreprises
- Rapport qualité prix
- Entreprises locales qui ont bien respecté le déroulement programmé même serré. Salle des sports
- Remercier l'État
- La Région
- Le Département pour l'accompagnement financier
- Remercier les élus qui ont travaillé à ces réalisations
- Le 1^{er} adjoint aux travaux Jean Yves JOURDEN
- Michel LE GUENNIU, Aurélie SAINTILLAN
- Les membres de la Commission Travaux, Dominique LARVOR, Jo BARON

C'est l'occasion de passer des messages

- Dire que même si on n'est pas qualifié de communes pôles et bourg de services

On veut valoriser notre territoire, notre ruralité et c'est même vexant de ne pas être qualifié village d'avenir.

L'avenir appartient à ceux qui le créent.

On l'appellera bourg rural vivant et moderne, on en fait partie, vivant animé réactif et chaleureux.

Nous avons su répondre au besoin, aux attentes de notre population avec raison mais aussi projection.

Nous espérons que cela serve d'orientation confirmée par l'État, à ses élus, à ses politiques publiques pour le meilleur de notre société.

De belles orientations sont projetées, traduites à travers notre petite marche inaugurale :

- La fibre arrive

- La rénovation énergétique de l'école est projetée
- La finition de sécuritaire de l'axe du Bourg : gestion de la vitesse, bande de roulement
- L'îlot de la propriété acquise via l'EPF de plus 3 000 m² en cœur de bourg avec sa maison historique en capacité de location, jouxtant l'école
- Capacité de 7 à 8 logements et il en manquera, du périscolaire voire des services.

Oui, notre ruralité a encore de beaux jours devant elle mais il faut lui laisser des leviers de développement de croissance, de création et d'animation de vie sociale.

Une forte déception du côté du PLUI malgré tout. Le zéro artificialisation net m'irrite vraiment. La campagne est traitée de la même manière que les centres urbains. Il est vraiment loin le bon sens paysan quand on a une commune de 3 200 ha. Près de 60 villages avec des dents creuses sans aucun corps d'exploitation en activité.

L'agriculture est parfaitement compatible avec l'accueil de nouvelles populations qui respectent réciproquement la qualité du travail et de produits et la rémunère.

Le PLUI qui n'est pas du tout compris de nos zones rurales, qui est à mon sens grave et peut porter à conséquence dans son application. Tant au niveau du cadre de vie pour nos enfants que du développement communal. Très peu d'espaces à proposer en construction.

J'en suis à dire moi-même à mes enfants, acheter ma maison car on y a travaillé pour répondre à ce que l'on recherchait en cadre de vie c'est aussi ce que vous recherchez pour le vôtre. Oui les jeunes souhaitent la ruralité.

Je l'ai encore dit cette semaine. Nous prendrons un appartement en ville à Guingamp.

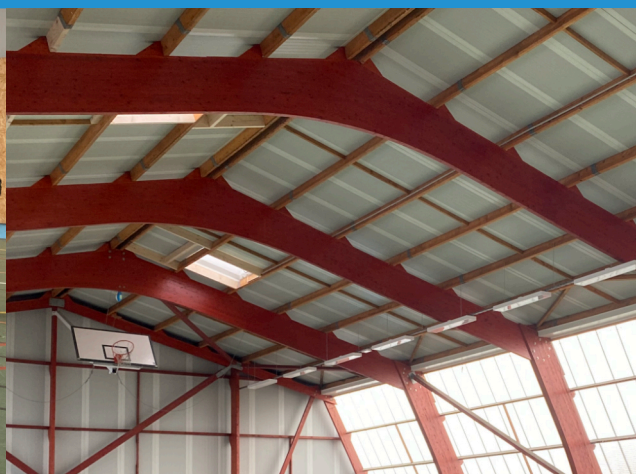
Mais Lanrodec conjugue et traduira bien sûr aussi son dynamisme :

- Sur la déclinaison des compétences intercommunales indispensables en réponse aux services et demandes pour les administrés. Et nous avons besoin d'une intercommunalité forte et solidaire pour réussir.
- Au développement de Coat déjà bien orienté mais qui est aussi assujéti à l'investissement de l'EPIDE dont on attend avec une certaine impatience l'engagement.

Merci.

Jean Pierre Le Goux,
Maire de Lanrodec

17 février 2024 - Inauguration



SALLE DES SPORTS – RÉFECTION TOITURE

TOTAL GÉNÉRAL ÉTUDES ET TRAVAUX :

155 177,39 € HT

Subventions obtenues :

Département : 49 800,00 €

DETR : 49 800,00 €



JEUX AU TERRAIN

TOTAL GÉNÉRAL TR

Subvention

Département

DETR : 1

FAFA : 5

n des équipements du bourg



VOIRIE, ACCÈS ÉCOLE ET MAIRIE
TOTAL GÉNÉRAL ÉTUDES ET TRAVAUX
142 048,42 € HT

Subventions obtenues :
Département : 17 430,00 €
DETR : 56 012,00 €
Région (arrêt car) : 14 000,00 €



SALE DES SPORTS
TRAVAUX 63 575,00 € HT

Subventions obtenues :
Département : 13 725,00 €
DETR : 49 983,00 €
Région : 6 000,00 €





LES JEUNES SPORTIFS A L'HONNEUR

Pour la seconde année consécutive, le vendredi 1er décembre, à l'invitation de la municipalité, une dizaine de jeunes sportifs étaient reçus à la mairie. Adeptes de différents sports, Ils ont fait part de leur parcours et de de leurs difficultés à concilier parfois études et sport. Cette réception avait pour but de les encourager et de les valoriser. Parmi eux on peut citer Louis Antoine, 15 ans qui a remporté le championnat de Bretagne de cyclo de Châtelaudren dans sa catégorie, Tom Rault, 16 ans, qui pratique le cyclisme, licencié au club de Locminé (Morbihan) et qui a intégré le pôle espoir de Loudéac, Hugo Le Goff, 19 ans qui pratique le cyclisme au club de Coëtmieux et le vélo tout-terrain au sein du team Bike de Locminé. Bon vent à tous ces sportifs et rendez-vous l'année prochaine !



Les jeunes sportifs de Lanrodec

VISITE DU DOYEN DE LA COMMUNE

Lanrodec a vécu un moment d'émotion alors que M. le Maire, Jean Pierre LE GOUX, accompagné de ses conseillers municipaux : Jean-Yves JOURDEN, Alain OLLIVIER-HENRY, Marthe LE SCEL et Jo BARON sont venus rendre hommage à Marcel TULLE, le doyen incontesté de la commune. A 97 ans, Marcel incarne la sagesse et la bienveillance au cœur de cette petite ville bretonne.

Né en octobre 1927, Marcel est le résident le plus ancien de Lanrodec. Sa longévité en fait une figure respectée et aimée de tous. Depuis plus de 20 ans, il partage sa vie avec Colette, son épouse, dans un cadre enchanteur au Moulin de Perrien face à l'Étang de Kermilin. Leur union, scellée il y a 66 ans, est un symbole d'amour et de complicité.

Lors de la visite officielle du Maire et des conseillers municipaux, l'atmosphère était empreinte de chaleur et de convivialité. Marcel a partagé avec eux son secret pour une vie longue et heureuse : la bonne humeur et la convivialité autour d'un petit verre de rhum martiniquais, une tradition qui rythme leurs journées, en tout cas qui enjolive leur accueil.





COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie commémorative de l'Armistice, ce jour du 11/11, a débuté à 10h30 par le départ de la Mairie pour le dépôt de fleurs et les allocutions au Monument aux Morts.

Les élèves de l'école publique de Lanrodec ont lu des poèmes en mémoire des soldats morts pour la France.

A l'issue de la cérémonie, a eu lieu le traditionnel repas du 11 novembre servi au Moulin de Lanrodec.



VŒUX DU MAIRE ET BÉBÉS DE L'ANNÉE

S'il est une tradition qui se perpétue et qui rassemble bon nombre d'habitants, c'est bien la traditionnelle cérémonie des vœux. Et cette année, elle avait une saveur particulière puisqu'il s'agissait de la dernière de Jean Pierre LE GOUX en tant que Maire.

Durant cette cérémonie, le Maire a dressé le bilan de l'année écoulée, soulignant à nouveau le dynamisme de la commune qui se traduit par une légère augmentation de la population. Il a listé les investissements réalisés durant cette année et les projets à venir pour l'année 2024.

A l'issue de la cérémonie, le Maire ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal ont tenu à féliciter les parents et souhaiter la bienvenue aux 18 bébés nés au cours de l'année 2023. Un pommier leur a été offert.

- Théo DANIEL
- Aubin, Alexandre, Pierre MARTINEAU
- Tylio PINEL
- Paol, Roger, Philippe COCGUEN
- Paola, Annie PATAU
- Juliette BRUNET DENIEL
- Youn, André, Hervé, PIGEON
- Léo, Michel, Fabrice LE MEUR
- Appoline, Catherine, Nicole CARDINAL
- Alice, Isabelle, Loeïza PERROT
- Alva AROARO
- Johan, Roger GRIGNARD
- Abel LE ROUX GIL
- Amy MORO
- Eléa GUILLOT
- Jules, Marcus LE COUSTER
- Elena, Louise Marie BALLOUARD
- Faustin, Emile, Paul HUET





TEMPÊTE CIARAN DE NOVEMBRE 2023.

Le mois de novembre 2023 aura été marqué par la tempête CIARAN.

Nous tenons à remercier les personnes qui ont participé au nettoyage des routes pour que l'ensemble du réseau routier communal soit accessible le plus rapidement possible.

Aux côtés des services municipaux et des bénévoles (agriculteurs, élus, particuliers, ...), 2 entreprises locales ont été missionnées. Les propriétaires et locataires ont par la suite ramassé les branchages restants.

Encore merci à tous pour cette belle solidarité !



ROUGAIL SAUCISSE

13 avril 2024

Repas adulte: 13 euros
kir, entrée, plat, dessert.

Repas enfant (-13ans): 6 euros
plat, dessert.

Animation musicale

SOIRÉE ORGANISÉE PAR LE

FCPCL

SALLE DE PLOUAGAT
19H30

Réservation jusqu'au 5 avril.
Contact: Soizig au 06-08-85-22-51.



QUELQUES NOUVELLES DE LA VIE DE L'ÉCOLE AU COURS DES MOIS PASSÉS !

Octobre : Tous les élèves ont mis leurs talents d'artistes au profit de La Grande Lessive dont le thème était "Avec ou sans eau"... Les abords de l'école se sont parés de leurs œuvres pour le plus grand plaisir des yeux des petits et des grands.



Novembre : A l'occasion de la journée de lutte contre le Harcèlement scolaire, chaque classe a abordé la notion de respect de la différence. Au travers de petits films, de débats... les élèves ont pu s'exprimer sur ce sujet et réfléchir à ce que chacun peut faire pour que tous soient épanouis à l'école.



Victime ou témoin, des personnes sont là pour t'aider, téléphone au



La classe de CE2/CM1

**AU
HARCELEMENT**

Décembre : Le mois de Noël, les classes ont revêtu leurs habits de lumière et les enfants leurs jolis pulls de Noël. Petits et grands se sont émerveillés lors de la venue du Père Noël qui nous a bien gâté. Un grand merci à l'Amicale Laïque ! Les grands de l'école ont, quant à eux, fait plaisir à de nombreux enfants grâce à leur projet solidaire avec le Secours Populaire.



Janvier : Tous les élèves de l'école ont participé à la deuxième séance du programme Watty, un programme de sensibilisation aux économies d'énergies grâce aux ateliers proposés par l'Association des Petits Débrouillards. Ils ont notamment découvert pourquoi il est indispensable d'économiser l'eau.



Les mois à venir réserveront encore plein de belles surprises aux élèves. Nous avons hâte de vivre ses nouvelles aventures et de vous les raconter !

Marie Louvet, Directrice

**Un vendredi sur deux,
en semaine impaire !**

**Le p'tit Marché
de Lanrodec**

Des producteurs locaux,
des produits de qualité et
de la bonne humeur !





MAM'ZELLE COCCINELLE ET MR PAPILLON

Petit moment de rigolade à la MAM pour ce Mardi Gras.

Si cela vous tente de venir vous amuser avec nous, des places seront disponibles à partir de mi-juillet.

N'hésitez pas à nous retrouver sur notre page Facebook et à nous contacter au **02 96 32 16 98**.

N'oubliez pas aussi notre vide grenier annuel qui se déroulera le 5 mai à Kerprin.

L'équipe de Mam'zelle coccinelle et Mr papillon



LES RIBINES



A VOS AGENDAS !

Comme l'an passé, Les Ribines de Lanrodec vous proposent deux randonnées pédestres :

La première se déroulera le dimanche 21 Avril au départ du terrain des sports de Lanrodec,

La seconde, courant Octobre, permettra de profiter des plaisirs d'une balade automnale.



En attendant, l'association continue la remise en état des chemins après les nombreux coups de vents de ces derniers mois...

LANRODEC

Autour du Gymnase/ extérieur

VIDE GRENIER

2€
le mètre linéaire

Dimanche
09
Juin
7h à 17h



sans réservation / emplacement libre
06.47.65.87.00

Organisation:
Mémoire Patriotique Armoricaine

LANRODEC

Autour du Gymnase/ extérieur

VIDE GRENIER

2€
le mètre linéaire

Dimanche
11
AOUT
7h à 17h



sans réservation / emplacement libre
06.47.65.87.00

Organisation:
Mémoire Patriotique Armoricaine



CLUB DE LA VALLÉE

Le « Club des Anciens » de Lanrodec a récemment changé de nom pour devenir le « Club de la Vallée » à compter de janvier 2024.

Nous avons récemment célébré l'Épiphanie avec une forte participation de nos membres, nous sommes désormais près d'une quarantaine à participer activement à nos activités régulières. Nous organisons divers événements tout au long de l'année, notamment un concours de boules mensuel ouvert à tous de mai à septembre, ainsi que plusieurs soirées de belote et un loto en octobre. Nos tricotuses travaillent toujours avec ardeur pour préparer notre stand au marché de Noël.

En plus de nos activités habituelles comme les jeux de société, les marches et les séances de tricot, nous nous réunissons deux fois par mois, le 1^{er} et le 3^{ème} mardi de chaque mois, pour partager des moments de convivialité.

Si vous êtes intéressé, vous êtes le bienvenu.

Pour plus d'informations ou pour nous rejoindre, veuillez contacter : Patrick Gigot au **06.12.86.92.67**.



LES LAMES DE CHASSE D'ARVOR



Les lames de chasse d'Arvor est une association créée en 2021 par une équipe de copains afin de promouvoir la chasse à l'arc dans les Côtes d'Armor et former les jeunes chasseurs à l'arc ; Fort d'une trentaine d'adhérents, nous nous sommes aussi engagés auprès de certaines communes afin de nous occuper de la problématique Ragondins et Sangliers.

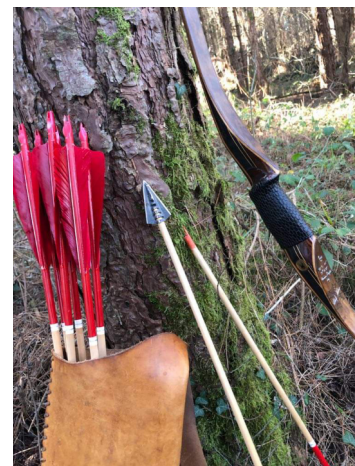
Nous avons décidé récemment de nous établir sur la commune de Lanrodec et d'y créer une école d'archers, une première dans la région ; En effet, aucune structure n'a pris en charge la formation des jeunes archers de chasse, lourd projet, mais qui nous passionne et nous rassemble.

Pour finir, nous participons à certaines fêtes locales afin d'initier tous les publics au tir à l'arc.

Cordialement.

GAUBERT Gael

Président des LAMES DE CHASSE D'ARVOR





L'ASSOCIATION COMMUNALE DES CHASSEURS ET PROPRIÉTAIRES DE LANRODEC

« L'ASSOCIATION COMMUNALE DES CHASSEURS ET PROPRIÉTAIRES DE LANRODEC » joue un rôle important dans la prévention et la lutte contre les dégâts de la faune sauvage

Nous avons la chance d'habiter une commune au biotope diversifié composé à la fois d'espaces boisés, d'espaces dédiés à l'élevage, aux cultures ou encore des zones humides, mais également des zones habitées qui se sont densifiées dans un cadre de vie particulièrement agréable... et favorable au développement d'une faune sauvage dense et diversifiée. La cohabitation entre activités humaines et faune sauvage se traduit, parfois malheureusement, par des collisions routières avec les grands animaux (chevreuils, sangliers, grands cervidés), par des dégâts aux cultures et aux plantations sylvicoles, et des dégâts divers dans les propriétés (notamment jardins retournés par les sangliers).



Dégâts causés par des sangliers

La société de chasse joue donc un rôle multiple à la fois dans la prévention des dégâts, la régulation de la faune sauvage, et effectue aussi une veille sanitaire. Les activités de chasse sont très encadrées, tant au niveau de la gestion de la faune, que des aspects sécurité. Des comptages sont ainsi effectués par les chasseurs tous les ans en Février. Ces comptages (demandés par arrêtés préfectoraux) se déroulent de nuit, au phare sur le même secteur, et permettent de quantifier à la fois la faune sauvage et surtout d'étudier son évolution. Ces informations ainsi que l'historique des tableaux de chasse, l'inventaire des nouvelles plantations sylvicoles ou cultures sensibles, le nombre et localisation des

collisions routières recensées, permettent de construire le Plan de Chasse, qui se traduit par un nombre maximum (et minimum) d'animaux à prélever par la chasse, avec l'objectif de maintenir un équilibre « Agro-Sylvo-Cynégétique ».



Harde de sangliers à Guernadon

D'autres actions sont menées tout au long de l'année et en fonction de la réglementation en cours, par notre garde-chasse et certains chasseurs « référents » ou volontaires :

- Piégeage et destruction des « ESOD » (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts) : ragondins, renards, pies et corbeaux, blaireaux, rats etc...
- Opérations d'effarouchement - hors périodes de chasse - pour protéger les semis ou récoltes contre les dégâts de sangliers.
- Opérations de régulation des choucas qui prolifèrent et occasionnent des dégâts sur les semis ou chez les particuliers en bouchant les cheminées (ces actions sont très encadrées, car il s'agit d'une espèce protégée).
- Veille sanitaire : S'il se passe quelque chose d'anormal au niveau de la faune sauvage (mortalité excessive, comportement anormal des animaux, développement d'espèces invasives...), les chasseurs et les agriculteurs ou éleveurs (dont certains sont aussi chasseurs) seront les premiers à s'en apercevoir. Ces informations sont, si nécessaire, remontées via la Fédération Départementale des Chasseurs au réseau SAGIR, un réseau de surveillance des maladies infectieuses des oiseaux et



des mammifères sauvages terrestres en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité.

L'ASSOCIATION COMMUNALE DES CHASSEURS ET PROPRIETAIRES DE LANRODEC joue donc un rôle de régulation active par la chasse des populations de sangliers, chevreuils ou grands cervidés, ainsi que des oiseaux sauvages ou « ESOD » qui peuvent être aussi vecteurs de maladies transmissibles.



Lagune de Lanrodec

De plus, grâce à son affiliation à la Fédération Départementale des Chasseurs des Côtes d'Armor, les agriculteurs dont les terres sont baillées à la Société de Chasse, peuvent obtenir des indemnités en cas de dégâts occasionnés par les sangliers, chevreuils ou grands cervidés. A noter que ces dégâts sont entièrement financés par les chasseurs eux-mêmes (aucune assurance ne couvrant ce genre de sinistre).

Concernant la sécurité, les chasseurs font des efforts considérables, afin de réduire le risque d'accident. Tout d'abord par l'information sur les activités de chasse (pose de panneaux « chasse en cours » pour baliser les enceintes lors des battues). **Les jours de chasse pour la Société de Lanrodec sont les jeudis, dimanches et jours fériés.** La formation est un point majeur et il est important de noter que l'ensemble des chasseurs de Lanrodec a participé à un stage de formation à la sécurité tant sur les aspects théoriques que pratiques. Il faut aussi savoir que, outre le port obligatoire d'un gilet fluorescent orange et d'une pibole pour les annonces, les chasseurs font un « rond de battue » avant chaque chasse pour rappeler les règles générales de sécurité et règles spécifiques pour la chasse prévue du jour, le tout consigné dans un cahier de battue signé par chaque participant. Les récentes propositions du Sénat pour plus de sécurité à la chasse sont déjà mises en œuvre à Lanrodec. Il est important que tous les usagers de la

route soient bien conscients et comprennent toutes ces actions menées par les chasseurs. Par ailleurs nous ne saurions que recommander à tous les automobilistes d'être très prudents et de **ralentir** lorsqu'ils traversent une zone de chasse balisée, ou des zones boisées, notamment de nuit ou à la tombée de la nuit, car de nombreuses collisions routières avec des animaux pourraient ainsi être évitées.

La municipalité, et nous la remercions, soutient de manière effective l'effort de la société de Chasse par la mise à disposition d'un local chasse. Par ailleurs, à l'initiative de Lanrodec, et grâce une fois de plus au soutien de la Mairie, de Leff Armor Communauté et de la Fédération des Chasseurs des Côtes d'Armor, nous avons mis en place, un bac d'équarrissage réfrigéré permettant le traitement des déchets de gibiers et des cadavres d'animaux trouvés sur les communes (collisions routières) de Lanrodec, Boquého, Saint Péver, Saint Fiacre, Saint Jean Kerdaniel et Cohiniac.

N'hésitez pas à contacter Michel TANGUY (06 70 07 11 80), Joseph BARON (06 70 62 50 89) ou Gilles DELAFARGUE (07 57 18 05 98) en cas de problèmes avec la faune sauvage. Par ailleurs, La société de chasse sera ravie de vous accueillir et de vous faire partager le « coup d'adrénaline » provoqué par l'aboi des chiens au lancer d'un chevreuil, d'un sanglier, ou de vivre l'instant « magique » de l'envol d'une bécasse.

Gilles DELAFARGUE



Pelouse à Lanrodec



SPORT BOULES LANRODEC

L'association Sport Boules Lanrodec a vu le jour le vendredi 20 octobre 2023 sur la commune de Lanrodec.

Fort d'une cinquantaine de motivés et de passionnés de boules bretonnes prêts à lancer une association, celle-ci se développe petit à petit au cours de l'hiver. La coprésidence est partagée par le duo Pierre Rouxel et Aurélien Corbihan, ils sont accompagnés de Pierre Le Mignon et Bertrand Teraud comme trésoriers, Cédric Rouxel, Maxime Quero et Lucie Duedal au secrétariat. Michel Le Coquen en est le président d'honneur.

Les sympathisants se retrouvent chaque vendredi soir au boulo-drome couvert de la commune pour pratiquer la boule bretonne et partager un moment de convivialité.

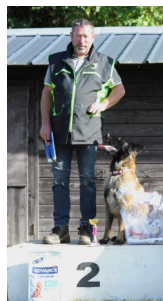
Plusieurs événements sont prévus cette année notamment le grand week-end de concours de boules organisé à Kerprin les 31 mai, 01 & 02 juin. Sport Boules Lanrodec remercie déjà la municipalité pour son accompagnement ainsi que l'ensemble de ses partenaires.

N'hésitez pas à pousser la porte du boulo-drome le vendredi soir pour venir vous joindre à nous.

- **Facebook** : Sport Boules Lanrodec



CLUB D'ÉDUCATION CANINE



Nous avons 2 licenciés qualifiés pour le CHAMPIONNAT DE FRANCE ET GRAND PRIX D'OBEISSANCE 2024

- Ronan CALVEZ en classe 2
- Bernard LE JAN en classe 3

Le championnat de France se déroulera dans le Cantal à PARLAN (15) les 3, 4, 5 Mai 2024.



LES CAMIONS DU CŒUR



Nous organisons la 2^{ème} édition des camions du cœur les 20 et 21 Juillet. L'an dernier, nous avons remis un chèque de 7 000 € à une association pour les cancers pédiatriques.

Cette année, nous aidons une famille costarmoricaine dont la petite fille est atteinte d'épilepsie partielle migrante.

Au programme : défilé et rassemblement de camions, repas, animations pour petits et grands...

Nous vous préparons quelques nouveautés pour que la solidarité et la convivialité ne fassent qu'un.

Plus d'informations sur nos réseaux sociaux :

- **Facebook** : association les camions du cœur
- **Instagram** : les_camions_du_coeur





NOUVEAUTÉS ADULTE



- Karine Smirnoff - La fille dans les serres de l'aigle
- Michel Bussi - Mon cœur a déménagé
- David Foenkinos - La vie heureuse
- Lisa Gardner - L'été d'avant
- Marc Levy - La symphonie des monstres
- Maxime Chattam - Lux
- Sylvain Tesson - Avec les fées
- Line Renaud - Merci la vie !
- Cédric Sapin-Defour - Son odeur après la pluie
- Philippe Besson - Un soir d'été
- Danielle Steel - Héroïnes

NOUVEAUTÉS JEUNESSE



- L'incroyable destin de Gustave Eiffel
- L'incroyable destin de Nicolas Tesla
- Animal Tattoo T. 1
- Ajax - Chaperlipopette
- Captain Tsubasa T. 1 à T. 10
- La grand imagerie - La révolution française
- Jo champion de foot T. 1 et T. 2
- Le journal d'un noob T. 7
- Les clans du ciel T. 1
- Édouard Manceau - Le pull de ma poule
- Les Sisters T. 11 à T. 13
- Yuzu la petite vétérinaire T. 1 à T. 7

Nouvelle adresse e-mail : Pour nous contacter par courrier électronique, veuillez désormais utiliser l'adresse bibliotheque@lanrodec.fr.

Horaires de la bibliothèque

Pendant la période scolaire :

Lundi & Vendredi 16h00 à 18h00
 Mercredi 15h00 à 18h00
 Samedi 10h00 à 12h00

Pendant les vacances scolaires :

Mercredi et Vendredi de 16h00 à 18h00.



Boîte de retour

Depuis quelques mois, la bibliothèque est équipée d'une boîte de retour. Elle vous permet de déposer les livres à rendre en dehors des horaires d'ouverture.



SPECTACLE DE NOËL



Le 29 novembre 2023, la salle de la Mairie a été le théâtre d'un événement spécial : le spectacle de marionnettes « Papa Noël a disparu !!! », présenté par la compagnie « Les Montreurs de Merveilles ». Près de 85 personnes ont assisté à cet événement.

Les enfants étaient particulièrement enthousiastes, car ils ont été encouragés à participer activement en criant et en riant tout au long du spectacle. Cela a ajouté une touche interactive qui a été très appréciée par le public.

La compagnie « Les Montreurs de Merveilles » a fait un excellent travail pour captiver l'audience avec leurs marionnettes et leur his-

toire captivante sur la disparition du Père Noël.

À l'issue du spectacle, un goûter a été offert aux enfants qui le souhaitaient, ajoutant une note de convivialité supplémentaire à cet événement offert par la Mairie



PROGRAMME DES EXPOSITIONS 2024

Date de vernissage	Exposants
19 avril	Mélanie Dusarse et Philippe Boulenger
17 mai	Jean Pierre Corbel et Kito
14 juin	Paul Deimeikis
05 juillet	Exposition collective
16 août	Sophie Chovaux
20 septembre	Nymause et Annabelle Bouguet
18 octobre	Lilith Luth





CIAS
LEFFARMOR

VOUS AVEZ 60 ANS OU PLUS ?

LE CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE VOUS PROPOSE DES
ATELIERS DE PRÉVENTION

RENSEIGNEMENTS 02 96 79 77 82 | cias@leffarmor.fr



LA MAISON À JOUER

Se sensibiliser et échanger sur l'hygiène, la santé... à travers un jeu de société.



JEUX DE PLATEAU

62 le bourg, Pléguien

AVRIL

Le MARDI 9

MAI

Le MARDI 14

LA MAISON À JOUER

62 le bourg, Pléguien

JUIN

Le MARDI 11

INSTANT BIEN-ÊTRE

31 rue de la gare
Châtelaudren-Plouagat

MAI

Le JEUDI 30



ATELIERS /// DE FÉVRIER À MAI 2024

COMPOSTAGE

Pour vous aider à vous lancer dans le compostage, Leff Armor communauté vous propose des composteurs à prix réduit (30 €).

En participant à l'un de nos ateliers, vous pourrez acquérir un composteur de 400L.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur notre site internet en flashant le QR Code.

DATES DE NOS ATELIERS :

AUDITORIUM DE BLANCHARDEAU // LANVOLLON
- MERCREDI 28 FÉVRIER // 14H30
- JEUDI 28 MARS // 18H30

COAT & CO - Le Village des Transitions // LANRODEC
- MERCREDI 6 MARS // 14H30
- JEUDI 18 AVRIL // 18H30
- SAMEDI 25 MAI // 10H





Avenir Jeunes Ouest Côtes d'Armor :

- AVENIR JEUNES s'adresse à tous les jeunes de 16 à 26 ans souhaitant bénéficier **d'informations, de conseils, d'un accompagnement de proximité** dans ses choix de recherche de métiers, de formations ou d'emploi mais aussi d'un appui dans les démarches administratives et quotidiennes, comme la **mobilité**.
- Obtenir son permis de conduire est un objectif et une nécessité pour de nombreux jeunes. De Février à avril 2024, un **atelier « Code de la route »** a débuté à **Plélo**, qui a permis à 8 jeunes de la commune et alentour, au plus près de chez eux, de bénéficier de séances gratuites, de la présence du moniteur qui facilite l'apprentissage et de l'accès aux cours en ligne.
- Notre **service job saison** propose à chaque jeune intéressé par un emploi saisonnier de déposer sa candidature sur la plateforme numérique de recrutement pour se positionner sur les offres du territoire : emplois-saisonniers.jobdating-mloca.bzh
Employeurs, vous êtes invités à enregistrer vos offres saisonnières sur cette plateforme également.
- Comment occuper son été 2024 ? en faisant partie de l'équipe CJS, la **Coopérative jeunes de Leff Armor Communauté**. Deviens ton propre patron, près de chez toi, en proposant des services en équipe aux particuliers et entreprises, pour une belle expérience d'entrepreneuriat.
- **Nouvelle permanence à PLERNEUF** : Rendez-vous avec JANICK LE GALLOU, Conseillère Avenir Jeunes, au 02.96.40.17.30 ou sur www.ajoca.bzh

PLERNEUF	1 ^{er} jeudi du mois 09h00-12h00	Mairie Place François Rivolet
PLELO	2 ^{ème} jeudi du mois 09h00 – 12h00	Mairie 7 place du 11 novembre
PLOUAGAT- CHATELAUDREN	4 ^{ème} jeudi du mois 9H00 - 12H00	Petit Echo de la Mode, 2 rue du Maillet

- La coopération entre Avenir Jeunes et la commune de LANRODEC

Avenir Jeunes Ouest Côtes d'Armor anime un réseau de Veilleurs Municipaux répartis sur l'ensemble du territoire. La mission du veilleur municipal de Mme **ALINE BRIAND** consiste à se faire le relais de la Mission locale, si nécessaire, avec l'appui des services, pour les jeunes de la ville ayant la nécessité d'accéder aux services proposés ou de monter un projet (aide à la mobilité, atelier code de la route, conseil à la recherche de formation ou d'emploi, offres d'emploi, appui financier...). Le Veilleur Municipal oriente directement le jeune intéressé vers la conseillère référente du territoire.

ALINE BRIAND, Elue et Veilleuse sur la commune, est disponible pour vous apporter les premières informations et vous mettre en relation avec l'équipe Avenir jeunes.

Suivez-nous sur Facebook, instagram [avenir.jeunes](https://www.instagram.com/avenir.jeunes) et www.ajoca.bzh – 02 96 20.43.79





FRELONS ASIATIQUES : A VOS MARQUES, PRÊTS, PIÉGÉS !

CAMPAGNE DE PIÉGEAGE DE PRINTEMPS DES FONDATRICES

Cette stratégie est proposée par le GDSA 22 aux collectivités locales, pour lutter contre le développement de cette espèce très prédatrice, vise à empêcher l'implantation de nouvelles colonies par la capture des reines fondatrices au printemps.

Des pièges sont disponibles en Mairie.

Pour ceux qui ont déjà leur piège, des attractifs et les fiches de comptages sont également disponibles en Mairie.

GUIDE DU PIÉGEUR

1. Quand piéger ? c'est la météo qui décide !

La météo est un acteur essentiel dans le piégeage de frelons asiatiques et conditionne le calendrier, exemples :

- **2021** : fondatrices prises dans la fenêtre de capture : 20/04 au 10/05 3 semaines
- **2022** : 1^{ères} fondatrices prises le 20/02 soit 2 mois plus tôt et les dernières avant réclusion dans leur nid : le 08/05 10 semaines
- **2023** : fenêtre de capture 10/04 - 10/05 4 semaines

2. Où piéger ?

- À proximité des anciens nids, arbres et arbustes mellifères en fleurs (placer les pièges sous l'arbre et déplacer les pièges en fonction des floraisons), ruchers, points d'eau bien exposés au soleil, composteurs ménagers, à proximité des lieux propices à l'hivernage des fondatrices (bâtiment ancien, tas de bois, garage, cabanon...).
- La hauteur des pièges doit être comprise entre 0,50 m et 1,50 m.
- Choisir un emplacement au soleil le matin : l'appât dans le bol a besoin de chauffer pour mieux exhaler et plutôt à l'ombre l'après-midi.
- **Très important** : à l'abri des courants d'air.

3. Comment préparer le piège ?

- Préparer le mélange attractif pour piège Vespa-catch dans une bouteille : 10 ml concentré + 50 gr de sucre + 200 ml d'eau.
- Verser le mélange attractif de la bouteille dans le gobelet du piège : jusqu'au trait indiqué sur le gobelet (environ 1/3 du gobelet).
- Conserver au frais le reste du mélange en bouteille (l'appât proposé est un concentré de sève de fruitiers, non toxique : aucun risque en cas de contact avec la peau)

4. Comment entretenir le piège ?

- Tous les 6 à 10 jours selon exposition, placer le piège au congélateur pendant environ 30 min pour endormir les frelons asiatiques et autres insectes puis vider le piège à l'extérieur
- Supprimer les frelons asiatiques (écraser, couper...)

- Ne pas écraser les autres insectes qui pourraient être encore vivants et seulement endormis par le froid !
- Après vidage du piège, NE pas le nettoyer afin d'améliorer son attractivité.
- Remplir à nouveau le piège avec le mélange attractif (cf.3) puis repositionner
- Remettre quelques frelons dans le bol améliore l'attractif : **déconseillé aux non-initiés.**

5. Comment réaliser le comptage ?

- S'effectue à chaque vidage du piège tous les 6- 10 jours. Si documentation fournie avec le piège, identifier les insectes piégés. Aide mémoire : le frelon asiatique a les pattes jaunes !
- Noter les résultats des relevés de piégeage (date et types d'insectes piégés) à chaque vidage du piège
- **TRÈS IMPORTANT** : Envoyer le résultat final du piégeage au référent / élu par email au terme de la fenêtre de capture (6 semaines environ, cf. stop donné par la Mairie)

6. Que faire si je repère un nid primaire ?

Appelez la Mairie et/ou le référent n'intervenez pas seul. A comptabiliser impérativement

7. Jouer collectif

La communication d'informations sur le piégeage en cours améliore l'efficacité de la campagne notamment, le départ et l'arrêt de la campagne de piégeage.

Contact pour acquérir les pièges : la mairie au 02.96.32.61.61

Contact pour information : Aurélie Saintillan a.stillan83@gmail.com





RECENSEMENT CITOYEN



Tout Français doit spontanément se faire recenser auprès de sa Mairie (ou du consulat s'il habite à l'étranger). Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

Les modalités pour se faire recenser dépendent de l'âge : si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents ; si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

La démarche s'effectue en se rendant à la Mairie du domicile, si le jeune habite en France ou au consulat ou à l'ambassade de France, si le jeune réside à l'étranger.

Dans certaines communes, il est également possible de se faire recenser par Internet.

Lors du recensement, il convient de faire une déclaration sur laquelle sont indiquées les informations suivantes :

- le nom (nom de famille et éventuellement nom d'usage), les prénoms, la date et le lieu de naissance du jeune concerné, ainsi que les mêmes éléments concernant ses parents,
- l'adresse de son domicile,
- sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Il faudra également fournir les documents suivants :

- une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport, par exemple)
- un livret de famille à jour
- Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. Les jeunes devenus Français entre 16 et 25 ans

doivent se faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

Les jeunes qui auraient pu répudier ou décliner la nationalité française, mais qui ne l'ont pas fait, doivent se faire recenser dans le mois qui suit leurs 19 ans.

Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

À la suite du recensement, la Mairie (ou l'autorité consulaire) délivre une attestation de recensement. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. La Mairie (ni l'autorité consulaire) ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (ex - JAPD). Après le recensement, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout changement de situation (changement de domicile ou changement de situation familiale ou professionnelle).

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans, ainsi que son invitation éventuelle à une cérémonie de citoyenneté.

Si le jeune est atteint d'un handicap, et qu'il souhaite être dispensé de la journée défense et citoyenneté, il peut présenter dès le recensement sa carte d'invalidité.

En cas d'absence de recensement dans les délais, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- de ne pas pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté,
- de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans,
- de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (bac ou permis de conduire par exemple) avant l'âge de 25 ans.

Source : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/institutions/le-recensement-citoyen>

Parade de Noël organisée par
les Jeunes Agriculteurs du Canton
Châtelaudren / Plouagat
22 décembre 2023

